

## « Liberté, égalité, fraternité » sont-elles solubles dans le « capitalisme moral » ?

Michel Juffé le 3 avril 2009 (article refusé par *Le Monde*)

« Une société égalitaire, c'est le contraire d'une société de liberté et de responsabilité. » Telle est la phrase du discours de Nicolas Sarkozy à Saint-Quentin (Aisne) le 24 mars 2009, que met en exergue *Le Monde*, en page 8 de son édition du 26 mars.

La liberté et l'égalité sont-elles incompatibles ? La liberté est-elle ce *fourre-tout* où l'on trouve à la fois la liberté d'entreprendre, la sécurité des biens et des personnes, le respect des personnes, la régulation des marchés, la promotion sociale ?

La devise de la République française est : « Liberté – Égalité - Fraternité ». Ces trois termes ont-ils paru incompatibles aux fondateurs de la République ? Manifestement non.

La « Liberté » consiste d'abord à ne pas être dans les fers, à ne pas subir une coercition telle que l'on ne puisse plus accomplir des choix, que notre volonté soit soumise à celle d'autrui, quels que soient les moyens employés. Liberté de s'exprimer, de se déplacer, de s'installer, pour résumer : d'*entreprendre*, dans tous les sens du terme, c'est-à-dire d'investir, de spéculer, d'inventer, de prendre des risques... à condition que cette liberté soit accessible à tous, autrement dit qu'elle ne s'oppose pas à la liberté de base des autres, leur propre liberté de faire des choix, qui permet et entraîne celle d'entreprendre.

C'est là qu'intervient l' « Égalité ». Pour que chacun soit libre d'entreprendre – et déjà de subsister par lui-même – il faut que tous disposent d'un minimum de moyens d'agir, sachant que tous n'auront pas envie d'exercer leur liberté de la même manière. Dans un monde où le réseau des lois est très dense, où une bonne partie des biens et services se procure par de la monnaie, où la division du travail est telle que chacun doit s'exercer à une spécialité, où chacun est susceptible d'exercer des responsabilités publiques (ne serait-ce qu'en votant ou en donnant son opinion), où il est possible de vivre longtemps en bonne santé, de disposer de loisirs de nature très variée, de nouer des relations dans une sphère beaucoup plus vaste - dans un tel monde l'égalité signifie que chacun peut *accéder à des services essentiels*, faute desquels il est disqualifié pour jouir de sa liberté : tout d'abord *l'égalité (absolue) devant la loi*, sans laquelle les uns seront handicapés par rapport aux autres dans l'usage de leur liberté. L'émulation pour entreprendre deviendra un

asservissement des uns par les autres, puisque les lois seront tournées par les uns au détriment des autres ; sans cette égalité de base, l'accès à des moyens d'existence suffisants pour pouvoir exercer sa liberté pourra toujours être mis à mal. Par exemple, il vaut mieux que tout un chacun apprenne à lire, à écrire, à calculer, à connaître les bases du droit, de l'économie et d'autres savoir pratiques qui lui permettent d'opérer des choix en connaissance de cause.

L'égalité n'est donc pas l'uniformité ou « l'égalitarisme » que prétend dénoncer le président de la République. L'égalité en droit de tous, l'égalité dans l'accès aux services essentiels, l'égalité de qualité dans la fourniture de ces services essentiels n'est pas « le contraire d'une société de liberté et de responsabilité », mais la *condition indispensable* d'une société de liberté *pour tous*. C'est aussi la condition pour que la jouissance de cette liberté entraîne le moins de déconvenues, de frustrations et d'échecs possibles *pour tous*.

L'égalité, pourtant, ne suffit pas, car si tous acquièrent les moyens d'exercer leur liberté, aura lieu une « saine » compétition, et restera au premier plan le désir de se faire valoir soi-même, unique, en tant que tel, dans un climat de méfiance mutuelle qui évitera seulement les pires excès. Or tout le monde n'a pas l'aptitude à être performant, compétitif, créatif... pour diverses raisons : un excès d'originalité qui fait qu'un talent n'est pas reconnu, des mutations techniques qui font qu'un métier disparaît (que devient aujourd'hui un maréchal-ferrand ? Un bourrelier ? Un sourcier ? Un puisatier ?), des handicaps de toutes sortes qui entravent la « performance », des « crises » qui affectent toute une population sans qu'elle l'ait cherché, des épidémies, des guerres, des catastrophes en tous genres (inondations, séismes, dissémination de produits toxiques...). Il est alors question de *solidarité*, laquelle se réalise par la responsabilité que les uns ressentent envers les autres. Etre responsable, c'est répondre à une attente des autres, que cette attente soit exprimée ouvertement ou qu'elle se manifeste par l'état de dénuement, de souffrance, d'inconfort, d'humiliation... que laisse apparaître ces autres, même s'ils ne réclament rien. Comme il existe un état de base de la liberté (ne pas être asservi) et de l'égalité (jouir des mêmes droits), la solidarité est l'état de base de la « Fraternité ». Mais si la solidarité vise à réparer ou compenser *l'état de faiblesse* de quelques-uns, elle n'épuise pas les enjeux de la fraternité.

La « Fraternité » commence avec le respect de l'intégrité et de la dignité de *tout être humain*, la reconnaissance de tout autre comme *aussi pleinement humain que soi*. Elle se réalise par le secours mutuel, par le dévouement, par le partage des biens, par l'hospitalité accordée aux visiteurs, aux réfugiés, aux exilés. La fraternité au plus haut degré est l'*amitié*, si l'on entend par amitié la capacité à constamment vouloir du bien à quelqu'un, à le protéger autant que possible

de tout ce qui pourrait le blesser (y compris par ses propres errements), à le valoriser sans le flatter, à le critiquer sans l'abaisser. L'amitié est un exercice difficile, qui requiert vigilance, clairvoyance et constance... et une très grande connaissance de ceux auxquels on voue son amitié.

La fraternité n'est pas facile à mettre en oeuvre, car elle se heurte à toutes les craintes et aversions nées de l'ignorance, c'est-à-dire de l'absence de contact avec les autres, qui nous les fait imaginer comme des êtres inférieurs, dangereux, repoussants. Nos propres incapacités à nous affranchir de nos craintes (face à la mort, à la maladie, à l'infortune, à la malfaisance...), nous poussent à rechercher en autrui la cause de nos malheurs, à en faire les auteurs. Nous croyons ainsi nous élever d'autant plus que nous abaissons d'autres humains, obtenir notre richesse par leur pauvreté, notre culture par leur inculture, notre beauté par leur laideur, etc.

*La fraternité sans l'égalité n'est pas authentique.* Comment pourrions-nous être amicaux et hospitaliers envers ceux que nous considérons comme inférieurs ? En ce cas, nous manifestons de la condescendance, du paternalisme, prenant sous notre protection des êtres à qui nous accordons une part de notre bien-être, à condition qu'ils restent à leur place, avec déférence. La déclaration universelle des droits de l'homme parle de « l'égale dignité » de tous les êtres humains, considérant que tout être humain est *intégralement humain*, doté de *toutes* les qualités propres aux êtres humains. Cette intégralité n'implique pas l'uniformité dans l'expression de ces capacités mais s'oppose à toute hiérarchie dans la valeur de ces divers modes d'expression.

Ainsi *une société égalitaire* – c'est-à-dire en laquelle les pouvoirs publics mettent tout en oeuvre pour que tout être humain résidant sur son territoire jouisse des mêmes droits et soit tenu aux mêmes devoirs – *est la condition indispensable d'une société de liberté et de responsabilité* (un aspect de la fraternité comme nous venons de le voir). L'incontestable progression des inégalités de toutes sortes depuis le début des années 1980 est une entrave à l'exercice de la liberté d'exister et d'entreprendre de la majorité des habitants du pays, un obstacle majeur à la responsabilité car elle facilite un fractionnement des solidarités et engendre des fraternités exclusives (communautés repliées sur elles-mêmes).

La devise de la République n'est pas une décoration ou une réclame pour l' « entreprise France ». Elle est l'expression très condensée de l'ensemble des valeurs, *indissociables*, de la République française. Serait-ce trop demander à son président que de se consacrer pleinement au respect et à la promotion de ces valeurs ? Ou bien sa lutte contre l'immobilisme les rend-elles désuètes, au profit de cette « main de fer dans un gant de velours » que l'on nomme « capitalisme moral » ?